[Rediffusion] Charente : cinq hommes relaxés après l'agression sexuelle d'une handicapée

25/06/2014 à 21h45

Âgés de 31 à 48 ans, ils ont forcé cette jeune femme de 22 ans, déficiente mentale, à des actes sexuels. Ils n'ont pas été condamnés, face à l'impossibilité de prouver leur conscience de l'incapacité de la victime à exprimer un refus.

L'affaire se passe bien loin des immeubles de la cité de Fontenay-sous-Bois, où avait eu lieu l'affaire des tournantes survenue à la fin des années 1990. La commune de Chalais, en Charente, compte moins de 2000 habitants. C'est pourtant là-bas qu'une jeune femme de 22 ans, handicapée mentale, a été agressée sexuellement par cinq hommes, un soir de l'été 2013. Les agresseurs, qui comparaissaient mardi à Angoulême, ont tous été relaxés, rapporte Sud Ouest .

Les 25 mai et 19 juin 2013, Stéphane, Chalaisien de 37 ans, se rend à une soirée en compagnie de quatre autres comparses. Les cinq amis, qui ont entre 31 et 48 ans, ont l'habitude d'aller s'enivrer chez un hôte septuagénaire, qui n'est pas poursuivi dans cette affaire. Stéphane est accompagné de sa petite amie, Sophie. L'alcool aidant, la soirée prend une allure sordide. Selon les faits relatés par Sud Ouest, le Chalaisien aurait proposé à Sophie de faire à chacun une fellation. Face à son refus, il aurait insisté, la poussant à boire de l'alcool. Suivant ce manège, au cours des deux soirées, les cinq hommes ont abusé à tour de rôle de la jeune fille dans une chambre.

Au tribunal, tous nient avoir eu conscience de la faiblesse de la victime, placée sous curatelle et à qui les experts

attribuent le QI d’une enfant de 6 ans…

Le Figaro